

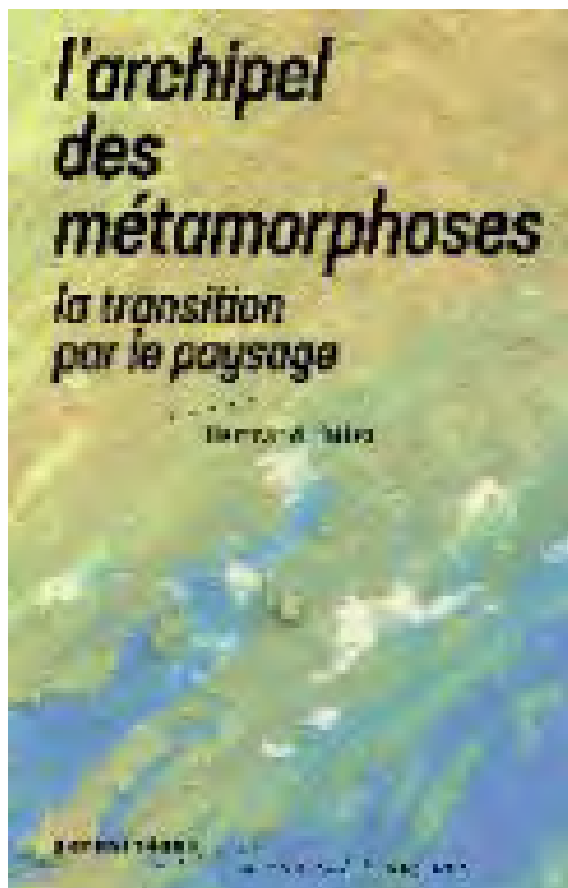
BERTRAND FOLLÉA

L'ARCHIPEL DES MÉTAMORPHOSES

LA TRANSITION PAR LE PAYSAGE

NOTE DE LECTURE DU COLLECTIF PAP

novembre 2019



Les ouvrages théoriques sur le paysage sont parfois issus d'équipes de chercheurs qui pratiquent volontiers l'autocitation ou l'endogamie intellectuelle : ils se réfèrent les uns aux autres, de manière scrupuleuse¹, mais, faute d'aliment pratique et concret récolté sur le terrain (projets ou démarches locales), ils ont un peu tendance à « tourner en rond ».

C'est pour cela que l'ouvrage de Bertrand Folléa est un acte important : il émane d'un praticien au talent reconnu par ses pairs², d'un concepteur de projets à toutes échelles dont la réussite est incontestable : succès et pérennité des aménagements de jardins ou de places publiques, fécondité des analyses de territoires traduites en documents de planification, etc. Quand un tel concepteur entreprend de « théoriser sa pratique », il importe de lui prêter une oreille attentive.

Et l'on n'est pas déçu du voyage qu'il nous propose vers cet archipel qu'annonce le titre de l'ouvrage :

- d'une part parce que la plume est alerte : l'auteur y parle de choses graves (l'avenir de notre civilisation...) avec un style d'une remarquable légèreté. Son sens de la formule permet de condenser la substance du propos³, de la retenir aisément; et surtout de la diffuser autour de soi : on est en présence d'une pédagogie généreuse.
- d'autre part parce que le livre est dense et foisonnant, tout en développant une démonstration d'une imparable logique : on passe de la place du paysage *dans* les transitions aujourd'hui annoncées à l'idée que ces transitions vont s'accomplir *par* le paysage, jusqu'à cet aboutissement métaphorique de l'archipel qui « remet la marge au centre » (p.112).

1 Ah ! ces parenthèses constituées d'un nom propre - dont la célébrité se limite souvent à un microcosme - suivi d'une date, qui ponctuent ces types de textes et en rendent la lecture inconfortable...

2 Lauréat du Grand Prix national du paysage en 2016.

3 Ainsi dès la première page, de cette lumineuse définition illustrée de la théorie comme « pas de côté pour observer avec curiosité le flux quotidien (...) : lorsque vous êtes assis à la terrasse d'un café en regardant la rue s'affairer : à la fois en lien avec le monde et un peu en dehors, en lisière... »

D'entrée de jeu, Bertrand Folléa avertit le lecteur : « ce livre n'est pas un guide pour réussir la transition écologique dans les territoires et encore moins le témoignage d'un professionnel mettant en avant ses exploits paysagistes à travers le pays ». On donnera aisément acte à l'auteur de cette absence de mise en avant. Pour autant on discernera et appréciera dans l'ouvrage cette expérience du réel qui transparait à toutes les pages : il s'agit bien de l'une des deux inspirations du propos. Elle y figure à parité avec les lectures fondatrices d'Edgar Morin, de Régis Debray, de l'anthropologue écossais Tim Ingold, ou encore du poète martiniquais Edouard Glissant ; ces quatre références les plus fréquemment citées, traduisent l'évidente curiosité intellectuelle de notre découvreur d'archipels.

Comment décrire un tel livre sans tomber dans le résumé ou dans la paraphrase ? Peut-être en y détectant quelques fils directeurs, des *leitmotivs* de la pensée développée dans la centaine de pages que compte l'essai, telles des balises pour la navigation dans l'océan parsemé d'îlots qui nous est ici proposé. Avec une subjectivité revendiquée, j'ai identifié quatre de ces balises. Cela ne rendra compte que très partiellement du contenu du livre mais ce sera peut-être une invitation convaincante à l'ouvrir et à le lire dans son intégrale richesse.

La première balise permet de déblayer le terrain des idées reçues encore très vivaces dans le domaine du paysage ; leur opiniâtre présence dans les esprits explique largement qu'il soit « à ce point ignoré du grand public, de la quasi-totalité des élus et des innombrables professionnels de l'aménagement » (p.8). Bertrand Folléa synthétise ces idées reçues en « trois contresens » (pp.30 et s.) : en premier lieu, il dénonce la « position laxiste », qui voit le territoire comme « une surface neutre et passive qu'il s'agit de s'approprier, de découper et d'équiper ». Le paysage est alors « la conséquence fortuite des décisions prises » dans des champs sectoriels techniques dissociés et étanches les uns aux autres. En second lieu, il déplore symétriquement la « position réactive » qui conçoit le paysage comme « fixe et immuable », devant être « prémuni des agressions » qui ne pourraient que le défigurer ; cela conduit, dit-il, en dehors des espaces protégés ou préservés à simplement « prendre en compte le paysage » sans jamais en faire « le cœur des politiques territoriales ». Plus insidieuse est enfin cette « position décorative », troisième idée reçue. Elle va le plus souvent de pair avec « la réduction du paysage au matériel végétal ». Parfois défendue par les professionnels eux-mêmes, elle se révèle « un piège qui cantonne ces derniers à l'aval de choix d'aménagement autrement décisifs ».

Une fois mise à l'écart, la « triple réduction du paysage au territoire à équiper, au tableau à protéger ou au décor à planter » (p.37), l'auteur peut déployer au fil des pages suivantes, trois idées force sur ce qu'est en positif l'approche paysagère, en quoi elle est la stratégie la plus efficace pour mettre en place les transitions nécessaires vers cet espace et cette société que nous autres appelons ici « l'après-pétrole ».

Le premier élément qui revient en permanence sous la plume de Bertrand Folléa est déjà familier à ceux qui fréquentent notre site : il l'avait déjà développé dans le signé PAP 18⁴ « Une révolution pour la transition » mis en ligne en février 2018 : le paysage est une « mise en relation » (p.41)⁵.

Citant Edgar Morin, il fait sienne l'idée selon laquelle « le vrai problème est de pouvoir faire la navette entre des savoirs compartimentés » (p.46). En matière d'aménagement, la méthode est encore largement « sous l'emprise de la pensée et des modes de faire disjonctifs » : elle fait du paysage une spécialité parmi d'autres, un simple « volet » alors qu'il devrait être un « creuset de transversalité ». En témoignent ces « plans de zonage » tracés sur « un fond cadastral indigent (...) évacuant toute représentation sensible : relief, eau, végétal, cheminements... » (p.89).

4 A télécharger sur : http://www.paysages-apres-petrole.org/wp-content/uploads/2018/02/ARTICLE-18-Collectif-PAP_BF.pdf

5 « Pour moi, tout est là : dans la nature relationnelle du paysage », lit-on en haut de cette page.

A cette mise en relation des disciplines de l'aménagement déjà développée antérieurement, l'auteur ajoute ici deux autres dimensions : la temporalité et les échelles spatiales. L'acte paysager « modifie l'évolution spontanée vers la transformation voulue » (p.77)⁶. Il s'agit d'une « négociation entre le désir du futur, l'intention du passé et la force du présent ». Mais il s'agit également d'une mise en relation des actes de l'aménagement aux « quatre échelles du territoire, du site, du lieu et de l'objet » (p.79) : au territoire la « charpente paysagère », au « site » la « grammaire » (positionnement des éléments les uns par rapport aux autres : champs, logements, circulations...), au « lieu » l'aménagement concret des espaces publics, ces « mots petits, modestes, mais indispensables pour donner sens et dynamisme au récit », enfin à l'échelle de l'objet se situent les constructions végétales ou minérales qui façonnent les espaces (essences d'arbres matériaux de construction, etc).

Après cette « mise en relation » dans sa triple dimension, c'est l'impératif d'action qui constitue la seconde idée-force du livre : il faut « passer du subi au choisi ».

L'auteur rappelle (p.42) que le paysage « nous invite à agir plutôt qu'à contempler, à pétrir plutôt qu'à pétrifier, à s'avancer plutôt qu'à se figer » et plus loin (p.49), dans l'esprit du « jardin planétaire » de Gilles Clément, il avance que « si l'écologie est la science de la maison-terre, le paysagisme est son projet ». En d'autres termes, que « le projet de paysage invite à raconter et à écrire la poursuite du récit de la Terre et des hommes, et pas simplement à le lire et à le regarder comme un spectacle ».

Dès lors, et contrairement à une certaine doxa environnementale qui s'apparente à la « position réactive » dénoncée en début d'ouvrage, la construction de ce projet « ne consiste plus à éviter des impacts mais à susciter des potentiels » (p.58). De même, la fameuse doctrine « éviter, réduire, compenser », qui a force de loi depuis le 8 août 2016⁷, est-elle subtilement critiquée par l'auteur (p.54) : « il n'est pas sûr que cette position purement défensive serve au mieux les intérêts des paysages et des milieux : un beau projet ne pourra jamais être conduit sous un mot d'ordre aussi triste ».

Mais cette action nécessaire que permet la mise en relation, qui va l'entreprendre ? La réponse à cette question est la troisième idée-force de l'ouvrage : la notion d'« intersubjectivité » et les conséquences qui en découlent.

En début de seconde partie (« la transition par le paysage ») p.43, Bertrand Folléa énonce clairement cette réponse: après une longue énumération (« le passage incessant d'une grande diversité de personnages ») qui ne comporte pas moins de 33 « spécialistes » (agriculteur, ingénieur réseaux, écrivain...) et qui s'achève par « l' élu aussi. Et l'habitant », il conclut : « Le paysage n'est pas un domaine réservé, et c'est sans doute sa première et sa principale force ».

Et il poursuit « l'expertise paysagère ne consiste plus à asséner des vérités, mais à convier avec doigté politiques, techniciens, professionnels et habitants à les discuter collectivement », autrement dit « la démarche paysagère intègre la construction collective d'une subjectivité partagée » (p.67), terme repris avec un sens amplifié quelques pages plus loin quand il parle de « reconnaissance sensible et commune d'un territoire perçu et vécu ». Cette dernière construit « une solidarité agrégeant la foule (une somme d'individus) en peuple ». Cette idée est bien l'un des fils directeurs du livre : dès les premières pages, il était en effet question de « faire du paysage une cause commune et non une conséquence fortuite de la transition » (p.29).

⁶ L'auteur reprend ici une thèse développée par Bernard Lassus selon laquelle le paysagiste travaillerait essentiellement sur une « inflexion des processus » qu'il baptise « *inflexus* ».

⁷ Date de promulgation de la loi « pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et du paysage ».

L'appel au poète Edouard Glissant donne une dimension supplémentaire à cette thématique de l'intersubjectivité : « Les indiens précolombiens ne se considéraient jamais comme les propriétaires, mais comme les gardiens de la terre : cette proposition éminemment poétique (...) introduit à une autre sorte de rapport au paysage (...) autre que de le considérer comme son propre et légitime territoire : non pas un faire-souche mais une relation » (p.65). On retrouve ici l'idée première de l'ouvrage.

Celui-ci s'achève par la puissante métaphore du territoire comme un archipel avec sa matrice maritime et ses émergences terrestres. On y discerne bien sûr la dualité antagonique ville-campagne et la nécessité de transmuter, par l'approche paysagère, cet antagonisme en complémentarité ; dans la quinzaine de pages qui décrivent cet archipel, on notera l'importance très justement mise en avant, des rivages, ces éléments de liaison, qui figurent les « lisières urbaines » (p.110) si malmenées au cours des dernières décennies. Cette dernière partie mériterait sans doute d'être approfondie : la complexité des parties maritimes (avec leurs herbiers, leurs fosses, leurs canyons et leurs étendues sableuses) y est en effet à peine suggérée, à l'image de cette *terra incognita* que constituent encore trop souvent, pour les professionnels du paysage, les champs, les prairies et les forêts.

Nous sommes donc bien en présence d'un ouvrage « théorique » qui interpelle fortement tous les acteurs d'un devenir durable et harmonieux de nos espaces. Sa puissance pédagogique est indéniable, mais elle n'est jamais aussi forte que dans les quelques passages où Bertrand Folléa ancre son propos dans des exemples concrets de thématiques ou de territoires où doivent s'appliquer (ou se sont déjà appliqués) les principes et méthodes qu'il développe. Il en est ainsi quand il décrit les paysages actuels comme « inefficaces » au plan énergétique (p.23), en ce qu'ils « démultiplient les déplacements », ou bien quand il cite la place de la Bourse à Bordeaux (p.100) qui « fait du tramway non pas un impact à réduire, mais un instrument de valorisation paysagère ». On regrette donc – mais un peu seulement – que de telles illustrations ne soient pas plus fréquentes. La démonstration y gagnerait sans aucun doute en puissance de conviction.

Ce sera peut-être pour une « seconde édition », car, n'en doutons pas, il y a dans ce livre une recherche qui chemine : même nantie de solides instruments de navigation, l'exploration de l'archipel est loin d'être terminée ! Et nous attendons avec impatience et gourmandise la suite du voyage.

Jean-Pierre Thibault,
pour le Collectif Pap,
16 novembre 2019.

Bertrand Folléa, *L'Archipel des métamorphoses, la transition par le paysage*.
Editions Parenthèses, collection *La nécessité du paysage*, 2019, 115 p.
<https://www.editionsparentheses.com/L-Archipel-des-metamorphoses>

